

In-depth Country Needs Assessment –

La République démocratique du Congo (French version)

(Please note that the translation has not yet been vetted)

Cette section décrit les généralités, le contexte institutionnel, les progrès de la REDD+ en République démocratique du Congo (RDC) et conclut avec des recommandations pour le chemin à suivre.

3.1 Généralités

Les forêts de la RDC couvrent une superficie totale de 145 millions d'hectares environ, soit 60 pour cent de la totalité de sa surface terrestre et font partie de la deuxième plus grande forêt ombrophile mondiale après l'Amazonie. Les forêts se composent des forêts humides guinéo-congolaises, qui occupent environ 101 millions d'hectares, des mosaïques de forêt-savane (29 millions d'ha), des forêts Miombo (Zambèze) (14 millions d'ha) et des forêts de montagne (0,5 million d'ha). Les forêts de montagnes se situent dans la partie orientale du pays bordant l'Afrique de l'Est dans une zone qui côtoie l'Ouganda de l'Ouest connue sous le nom d'Albertine Rift, qui est une région à « endémisme élevé » comme l'Arc montagneux de l'Est en Tanzanie. Les stocks de carbone dans la biomasse forestière varient entre 20,4 et 36,7 milliards de Tm (RDC R-PP 2009). Dans une étude sur les causes de la déforestation (FAO et UCL 2011) il a été suggéré que l'expansion de l'agriculture, notamment sous forme d'agriculture de subsistance sur brûlis, est la cause directe la plus importante de la déforestation dans l'ensemble de la RDC, suivie par la récolte à petite échelle de bois de feu¹.

Le taux annuel de déforestation, estimé à 0,2 pour cent au total, est relativement modeste mais à cause de la superficie terrestre massive, elle se traduit en une immense étendue de 319 000 hectares. Étant donné les taux élevés de pauvreté rurale, les taux de déforestation ne peuvent qu'augmenter à moins que ne soient prises des mesures spéciales pour gérer les forêts durablement et fournir d'autres sources de revenu. Malgré la pauvreté, les vastes forêts et ressources minérales peuvent aider à redresser l'économie. La RDC héberge la moitié des forêts ombrophiles d'Afrique (86 millions d'ha) ainsi que des forêts sèches (45 millions), des forêts marécageuses (9 millions d'ha) et des forêts de montagne (5 millions d'ha). Le pays est doté de sols fertiles, reçoit d'amples précipitations et possède d'immenses ressources hydriques. Son énorme richesse minérale comprend le cuivre, le cobalt, le coltan (tantalite), les diamants, l'or, le zinc et d'autres métaux de base ainsi que le pétrole.

En vertu de sa part étendue de couvert forestier, qui est essentiel pour la REDD+ aux niveaux national, régional et mondial, le Programme REDD+ de la RDC jouit d'une haute position dans le dialogue tant local que mondial sur les forêts et le changement climatique. Dans une large mesure grâce à cela, la RDC a reçu le flux de financements le plus important de tous les pays REDD en Afrique, et elle est membre à la fois de l'ONU-REDD et du Fonds de partenariat pour le carbone forestier. Avant ces deux processus, elle a joué aussi un rôle de chef de file dans la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), qui a produit la « Déclaration de Yaoundé » formulée par les présidents des pays du bassin. La Déclaration de Yaoundé est un précurseur légitime du Fonds pour les forêts du bassin du Congo qui est devenu opérationnel en 2011 grâce à une donation de 140 millions de dollars EU du Royaume-Uni et de la Norvège, et finance des projets relatifs à la REDD+ dans le bassin du Congo. À la fin de 2011, une autre importante déclaration a été prononcée entre des pays donateurs et les membres de la COMIFAC, à savoir la Déclaration commune d'intention pour la REDD+ à la COP 17 en 2011.

¹ La situation du Congo oriental densément peuplé et déchiré par des conflits diffère toutefois du reste du pays en raison de divers facteurs importants.

Au moment de rédiger le présent rapport, le Processus REDD+ de la RDC est encore à la phase I Préparation, qui devrait s'achever d'ici 2013. Dans le document de projet actuel, un budget de 12 millions de dollars EU a été établi pour le début de la phase II en 2013. Jusqu'à présent 10 millions de dollars ont été garantis laissant un écart de 2 millions de dollars. Malgré cette lacune, d'ici 2013 la RDC vise à réaliser les objectifs annuels clés qu'elle avait établis pour le Programme REDD+, à savoir :

- Un document complet de stratégie REDD+
- Un plan d'action de quatre ans
- L'établissement de niveaux de référence
- Un système MRV qui est conforme à la phase II
- Des réformes clés et des arrangements institutionnels pour la mise en oeuvre de la REDD+

On s'est aperçu qu'un certain nombre d'activités de la phase I du Programme se poursuivront jusqu'en 2013. Elles comprennent ses système et structure MRV, la création de capacités, la décentralisation de la REDD+ dans les provinces et le renforcement des structures provinciales, des réformes du régime foncier et des modèles de partage des avantages.

3.2 Contexte institutionnel

En RDC, la REDD+ est coordonnée par le Bureau de coordination national pour la REDD+ hébergé par le Ministère de l'environnement.

D'après l'équipe nationale REDD+, la RDC a réalisé les objectifs suivants:

- Une coordination fonctionnelle stratégique nationale et des structures nationales de direction technique.
- Des investissements ultérieurs par le biais du Programmes d'investissement forestier ont été obtenus pour la REDD+.
- L'appui de trois institutions internationales accréditées pour contribuer à établir ses niveaux de référence et ses niveaux d'émissions de référence. En outre, un Inventaire forestier national en cours de réalisation guidé par la FAO est associé à l'établissement d'un système MRV.
- Seize groupes de travail techniques qui soutiendront la planification, la mise en oeuvre et le suivi du programme REDD+.
- Une stratégie REDD+.
- Des propositions pour la décentralisation de la REDD+ dans les provinces ont été formulées.
- Six grands projets nationaux REDD+ susceptibles de bénéficier d'un appui financier qui correspondront au lancement de la phase II.

3.3 Progrès du Programme REDD+

Vu que le Programme REDD+ de la RDC s'approche de sa phase d'investissement, il a préparé une série d'initiatives pour amorcer le processus qui devrait durer au moins 10 ans. En raison de leur importance stratégique pour le programme REDD+ de la RDC et les leçons que d'autres pays pourraient en tirer dans un proche avenir, quelques-unes sont décrites brièvement dans ce rapport. Les projets portent sur une gamme

de questions liées à la GDF et à la REDD+, à la création de capacités pour la REDD+ et, à toutes fins pratiques, au secteur forestier.

3.3.1 Décentralisation de la REDD+ dans les provinces

La décision de décentraliser la REDD+ dans les provinces a été envisagée et décrite dans le R-PP. Une forte présence de projets pilotes REDD+ dans les provinces a été considérée comme une priorité pour renforcer l'apprentissage et tester différentes approches dans le cadre de la REDD+ comme la participation des communautés locales, la promotion de la GDF et de l'agroforesterie, le partage des avantages et les sauvegardes. Un montant de 2,1 millions de dollars EU a été inscrit au budget pour cette initiative et ses aspects essentiels, à savoir le recrutement de points focaux provinciaux, le dialogue et la sensibilisation, la création et la formation de groupes communautaires, des études spéciales sur la REDD+ comme les sauvegardes et les moteurs de changement du couvert forestier, les visions régionales et la mise à l'essai d'options sur les sites pilotes.

3.3.2 Boisement/Reboisement – Plantations officielles et systèmes agroforestiers

La justification pour cette initiative repose sur le fait que les combustibles ligneux et la culture itinérante sont les moteurs clé de la perte de forêts, c'est pourquoi le soutien du couvert forestier et l'augmentation du couvert arboré dans les exploitations grâce à des activités de boisement et d'agroforesterie sont à conseiller, étant donné les conditions favorables pour la plantation d'arbres qui règnent dans pratiquement l'ensemble du pays. Le pays estime que ses énormes possibilités de boisement devraient se concrétiser dans ses prairies et ses paysages forestiers dégradés. Cette initiative, que le Programme d'investissement forestier étudie comprend la valorisation des savanes, la mise à l'essai de modèles agroforestiers, les partenariats publics-privés et l'appui aux projets forestiers économiquement viables. Le programme vise à atteindre un objectif de plantation de 3 millions d'hectares d'ici 2025. Il devrait piéger environ 1 143 millions de tonnes d'équivalent anhydride carbonique (CO₂eq) et à son point culminant pourrait générer au moins 30 000 emplois permanents et 300 000 emplois temporaires.

Le projet devrait durer 15 ans. Il coûtera 2,59 milliards de dollars EU, y compris 272 millions de dollars pour les deux premières années, dont 34 pour cent viendront d'un fonds de garantie qui sera recouvré et transféré au fonds REDD+ de la RDC. Sa gestion sera confiée à une unité spécialisée sous la responsabilité conjointe du Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme et d'une organisation de mise en œuvre pour la gestion des fonds avant l'établissement du Fonds REDD+ du pays.

3.3.3 Réforme du régime foncier

La rationalisation des régimes fonciers coutumiers variables de la RDC dans ses nombreuses provinces sera un problème pour un Programme REDD+ réussi. Ils compliquent l'établissement de lois foncières statutaires applicables à l'ensemble du pays. Le défi est de créer une législation dont les principes s'appliqueraient d'une manière générale à tout le pays mais qui respectent et maintiennent les variations des droits fonciers coutumiers. Le programme de régime foncier s'articule autour de trois éléments principaux : la définition d'une politique foncière et le renforcement des cadres juridiques et institutionnels, la modernisation de l'administration du régime et la décentralisation de la gestion des terres et du règlement des conflits moyennant l'établissement de structures locales. Ce programme devrait se poursuivre pendant 15 ans et coûter 935 millions de dollars EU, y compris 103 millions de dollars pour les deux premières années. Le programme sera géré par une unité spécialisée agissant sous la responsabilité conjointe du Ministère des affaires foncières et une organisation de mise en œuvre qui sera chargée de la gestion du fonds jusqu'à ce que le fonds REDD+ du pays devienne opérationnel.

3.3.4 Efficacité énergétique

Le projet relatif à l'efficacité énergétique visera la promotion de fourneaux à faible consommation énergétique dans des ménages urbains de la RDC. Il touchera 650 000 ménages urbains d'ici 2013, chiffre qui s'élèvera à 3 millions sur 10 ans. Les coûts initiaux sont estimés à 23 millions de dollars EU au cours des

deux premières années, augmentant à 67 millions sur la période de 10 ans. Au plan des réductions des émissions l'objectif est de 900 000 tonnes d'équivalent CO₂.

3.3.5 Production agricole améliorée en zone rurale

L'agriculture itinérante rurale contribue à environ 20 pour cent de la déforestation et de la dégradation des forêts. C'est pourquoi l'intensification de l'agriculture associée à des pratiques agricoles plus efficaces pourrait réduire les émissions. La RDC veut atteindre trois millions d'agriculteurs d'ici 2025. Le coût des deux premières années est estimé à 137 millions de dollars EU, augmentant à 2,2 milliards d'ici 2025. Les réductions des émissions estimées seraient de 184 millions de tonnes d'équivalent CO₂. Il est prévu que les projets dureront au moins 10 ans. Ils seront coûteux et exigeront une création massive de capacités.

3.4 Conclusions de l'évaluation

Cette section contient les conclusions de l'évaluation des besoins, y compris des informations sur les partenaires donateurs et les défis principaux que devra relever le Programme REDD+ en RDC.

3.4.1 Partenaires donateurs

Par rapport à d'autres pays, dans ce rapport sur l'évaluation des besoins, la RDC peut compter sur une panoplie imposante de partenaires donateurs dont un grand nombre avaient financé la gestion des forêts et des aires protégées avant que l'initiative REDD+ ne devienne une réalité. La taille de ses forêts et les possibilités de contribuer à réaliser les objectifs mondiaux de la REDD+, s'ils sont gérés correctement, sont bien reflétées par la présence de donateurs multilatéraux et bilatéraux clés. Les forêts et le Programme REDD+ sont actuellement bien soutenus par l'ONU-REDD, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier, le FEM, le Programme d'investissement forestier et le Fonds pour les forêts du bassin du Congo. Un grand nombre d'ONG internationales gèrent aussi des projets relatifs à la REDD+ dans l'ensemble du pays. En outre on peut compter sur le soutien de la Banque africaine de développement, l'UE, l'USAID, et KfW d'Allemagne. Il y a également le financement bilatéral de la Belgique et un grand nombre d'autres. Pour donner une idée de l'échelle du financement, le Fonds pour les forêts du bassin du Congo, qui finance les pays de la COMIFAC, s'élève à lui tout seul à environ 140 millions de dollars EU et est géré par la Banque africaine de développement dont environ 20 millions de dollars sont destinés à des projets pilotes intégrés du Programme REDD+ en RDC. Le Programme d'investissement forestier a affecté 60 millions de dollars. Jusqu'à présent, la RDC a un grand nombre de partenaires et les défis associés à cela sont, entre autres, de renforcer, en termes systémiques, institutionnels et individuels, ses capacités nationales à gérer ses activités REDD+.

3.4.2 Défis clés

La taille géographique du pays signifie que l'appui qui peut exercer un impact doit être sur une grande échelle.

La RDC a besoin d'adopter des technologies et expériences existantes venant d'ailleurs afin de relever les défis de sa gestion des forêts, notamment la rationalisation nationale de l'utilisation des terres qui peut ainsi être absorbée et mise en œuvre par les structures décentralisées du gouvernement.

Le pays a besoin d'une plus forte collaboration sud-sud comme le démontre le système de surveillance des forêts « Terra Congo » qui est un accord de collaboration pour la surveillance du couvert forestier appuyé par le Brésil.

L'accès au crédit permettant d'investir dans l'agriculture durable est requis de toute urgence pour promouvoir la sécurité alimentaire, l'efficacité de la production et pour réduire le taux et l'étendue de la conversion des forêts à l'agriculture.

Comme le reconnaît le Fonds pour l'investissement forestier de la RDC, les investissements étrangers directs dans le secteur forestier, par exemple, imposeront des réformes de la gouvernance du commerce qui faciliteront les opérations commerciales dans ce grand pays riche en ressources. À l'heure actuelle, les investisseurs extérieurs envisagent d'entreprendre des affaires en RDC, un important défi dû pour une large part au comportement fondé sur la maximisation de la rente dans les milieux décisionnels.

Le soutien administratif et les services techniques provinciaux sont encore faibles et ont besoin de nouvelles capacités pour gérer le Programme REDD+ et les autres questions relatives à la terre et à l'environnement.

Bien que des efforts notables soient en cours pour décentraliser le Programme, la forte participation de la société civile et des peuples autochtones à la planification et la mise en œuvre des activités REDD+ reste un défi de taille.

3.4.3 Résultats: Besoins prioritaires du Programme REDD+ de la RDC

Les besoins clés de la REDD+ sont indiqués et examinés mais devraient être considérés en tenant compte tant de la préparation, telle qu'elle est entendue et définie au plan international, que des intentions de la RDC. Comme mentionné plus haut, les objectifs principaux de la RDC, à mesure qu'elle avance vers la phase II de la préparation, sont les suivants :

- D'ici le mois de décembre 2012, la RDC aura une stratégie nationale REDD+ exemplaire, entièrement approuvée par toutes les parties prenantes et prête à être mise en œuvre.
- D'ici le mois de décembre 2013, chaque province sera mobilisée et aura sa propre stratégie REDD+ intégrée avec le niveau national.
- La RDC est dotée des capacités techniques et humaines nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie nationale REDD+ aux niveaux national et local.

Sur la base de la visite dans le pays et des débats avec les parties prenantes, les aspects clés de la préparation où un appui ultérieur est nécessaire sont les suivants :

1. Régime foncier : La RDC a des lois statutaires sur le régime foncier qui sont souvent interprétées de façon différente dans ses nombreuses provinces, principalement parce que les lois traditionnelles et coutumières existantes régissant l'attribution et l'utilisation des terres tendent à varier entre ses provinces, voire même au sein de celles-ci. La formulation d'une législation uniforme qui régirait les droits d'émission de carbone, par exemple, pourrait être compliquée par le nombre des lois coutumières et leurs différences. La RDC devrait donc être soutenue afin de bénéficier des expériences d'autres parties de l'Afrique et d'ailleurs, notamment là où les modèles de gestion des ressources naturelles fondés sur des régimes individuels et communautaires ont été testés.
2. Ayant réalisé un certain nombre de processus au niveau national sur le Programme REDD+, l'un des défis clés restants pour la RDC est de décentraliser la mise en œuvre des programmes REDD+, ce qui implique travailler dans les provinces et formuler des projets REDD+ pratiques.

Le soutien dans ce processus est crucial compte tenu de la taille du pays et des administrations provinciales qui sont éloignées de la capitale et ont subi des années de troubles intérieurs.

3. La gestion de programmes REDD+ provinciaux à l'aide de structures décentralisées étant amplement justifiée, son succès dépend des capacités institutionnelles et individuelles. Ainsi, le renforcement des capacités des administrations provinciales à soutenir des programmes REDD+ et à formuler des plans provinciaux ou régionaux est une autre question importante.
4. L'établissement de structures intersectorielles de collaboration pour minimiser les conflits comprend l'inclusion de la REDD+ dans des plans régionaux et la supervision de leur mise en œuvre. La BAD finance une initiative visant à élaborer des plans régionaux mais plus de ressources sont nécessaires pour exercer un impact au niveau national.
5. Redéfinir les fonctions du Comité de direction national et tenir ses membres au courant d'informations relatives à REDD+, afin de maintenir un dialogue de haut niveau dans les milieux politiques.
6. Gérer les groupes de travail pour maintenir l'élan à mesure que le pays progresse vers la phase II est également crucial et sera indispensable pour informer tant la politique nationale que pour soutenir le travail dans les provinces.

Les tableaux 3-1 ci-dessous donnent la liste des résultats de l'évaluation approfondie de la RDC classés par ordre d'urgence.

Tableau 3-1. Réponses de l'évaluation approfondie de la REDD classées par ordre d'urgence

	GOVERNANCE REDD+ NATIONALE
	Capacités institutionnelles, mécanisme de coordination et cadre juridique
Très urgent	a) Évaluation des réformes institutionnelles et des nouveaux arrangements institutionnels nécessaires pour la conception/mise en œuvre de la REDD+.
	b) Institutions efficaces ayant les capacités techniques et l'autorité administrative nécessaires pour gérer les moteurs de déforestation et de dégradation des forêts pour la REDD+ (notamment les secteurs forestiers et de l'utilisation des terres)
	c) Identification des besoins de renforcement institutionnel, par exemple pour améliorer les capacités de mise en application des lois, du système MRV, entre autres .
Moyennement urgent	f) Évaluation juridique sur la manière d'intégrer les droits d'émission de carbone au titre de la législation en vigueur, y compris la coordination et la consultation sur la manière d'attribuer les droits d'émission de carbone
	Sauvegardes sociales et environnementales
Très urgent	b) Cadres servant à surveiller et gérer les risques et impacts pendant la mise en œuvre de la stratégie REDD+ (politiques, gouvernance, avantages multiples, participation, par exemple)
	a) Identification et compréhension des risques sociaux, politiques, économiques et environnementaux clés des options de la stratégie REDD+
	c) Évaluation des risques et avantages potentiels fondés sur la parité hommes-femmes, et opportunité des options stratégiques de la REDD+ et de leur mise en œuvre
	Niveau de référence des émissions forestières et/ou niveaux de référence forestiers
	Niveau de référence des émissions/niveau de référence
Très urgent	a) Données et connaissances sur les moteurs et processus prioritaires de déforestation et de dégradation des forêts associés aux émissions des GES, et méthodes d'évaluation de leur évolution future.
	b) Une méthodologie pour l'estimation des émissions passées et pour estimer des scénarios d'émissions fondés sur les tendances escomptées des moteurs de changement
	c) Compétences en matière d'analyse spatiale et temporelle et outils de modélisation.
	Système national de surveillance des forêts et information sur les sauvegardes
	Cadres et capacités de surveillance nationaux

Très urgent	a) Capacités et/ou conformité avec les systèmes nationaux et internationaux de rapportage (communications nationales CCNUCC, FRA FAO)
	b) Capacités et systèmes d'estimation du carbone terrestre, sa dynamique, les changements anthropiques, les fuites, les inversions et le système de suivi
	Conception d'un système de suivi
Très urgent	b) Arrangements institutionnels définis juridiquement avec des compétences et des capacités techniques établies.
	c) Plan de développement des capacités pour tenir compte des données prioritaires et des besoins d'information (changement du couvert, flux de carbone, avantages multiples, coûts d'opportunité et risques environnementaux, par exemple).
	e) Capacités, systèmes et procédures pour estimer les stocks de carbone en fonction de niveaux et dépôts de carbone du GIEC choisis et pour surveiller les changements.
	a) Accord sur les définitions, les objectifs de suivi, les unités de référence et les variables du suivi
	d) Capacités à examiner, unifier et intégrer les données et informations existantes (inventaire forestier, parcelles-échantillons permanentes, activités de démonstration de la REDD+).
	f) Système et capacités en matière d'analyse statistique et interprétation des données d'une manière transparente, y compris l'estimation des erreurs.
Moyennement urgent	g) Utilisation d'un Système indépendant pour vérifier les données et leur interprétation.
	h) Institutions ou plateformes assurant l'accessibilité du public aux données et informations à des fins de transparence et la capacité requise à les gérer et les maintenir.
	Conception d'un système d'information sur les avantages multiples, les autres impacts et les sauvegardes
Très urgent	b) Identification du champ d'application et des rôles des parties prenantes et des organismes gouvernementaux dans la conception et la mise en œuvre des sauvegardes.
	c) Identification des capacités nécessaires pour la conception et la mise en œuvre des sauvegardes.
	a) Un système de surveillance de la façon dont les sauvegardes sont prises en compte pendant la mise en œuvre des activités de la REDD+ basé sur une méthodologie et des outils pratiques.
	e) Identification de mécanismes pour l'établissement d'un suivi et d'examens indépendants qui permettent la participation efficace et adaptée de la société civile, des peuples autochtones, des communautés tributaires de la forêt et d'autres parties prenantes.
Moyennement urgent	d) Coordination du système d'information pour les sauvegardes avec suivi pour les autres besoins.
	Transition vers un cadre pour le développement avec la REDD
Moyennement urgent	e) Études de cas et comparaison avec les impacts probables des pratiques et trajectoires d'investissement courantes et de celles ayant des options d'économie verte dans les domaines pilotes (comme l'agroforesterie, la transformation plus efficace du bois, les projets REDD+, les paiements pour les services environnementaux).
	d) Renforcement des politiques afin qu'elles favorisent les pauvres. Capacités à formuler de meilleurs indicateurs pour guider les investissements comme le « PIB des pauvres ».

Les tableaux 3-2, ci-dessous, présentent un résumé des besoins urgents du programme de la RDC.

Les tableaux 1-2 présentent un résumé des besoins très urgents de la RDC.

ÉLÉMENT	BESOINS TRES URGENTS
Gouvernance	<p>Évaluation des réformes institutionnelles</p> <p>Institutions efficaces</p> <p>Identification des besoins de renforcement institutionnel</p> <p>Mise à l'essai d'un système de partage des avantages.</p> <p>Cadre institutionnel pour le système de partage des avantages</p> <p>Capacité nationale à observer des normes fiduciaires.</p> <p>Capacité à diffuser des informations aux peuples autochtones, etc.</p>

	Mécanismes de règlement des conflits reconnus formellement
Stratégie de la REDD+	Évaluations des coûts des actions de la REDD+ Évaluation des moteurs de déforestation et de dégradation des forêts Systèmes de simulation des impacts des politiques de la REDD+ Évaluation des lois et politiques en vigueur qui encouragent la déforestation et la dégradation des forêts
Avantages multiples de la REDD+	Tous urgents
Sauvegardes sociales et environnementales	Identifier et comprendre les risques clés des options stratégiques. Cadres servant à surveiller et gérer les risques
Scénario de référence	Tous urgents
Système de suivi national	Capacités et procédures pour estimer les stocks de carbone Systèmes et capacités d'analyse statistique
Système d'information pour les sauvegardes	Identifier les besoins de capacités
Transition vers une économie verte	Tous urgents

3.5 Recommandations

À partir des informations recueillies pendant d'évaluation, la RDC a mobilisé un montant d'environ 22 millions de dollars EU de 2009 à la fin de 2012, et elle entend l'investir pour compléter la phase I et amorcer la phase II. Les projets susceptibles d'un concours financier qu'elle a conçus et qui devraient démarrer au début de la phase II se poursuivront pendant plusieurs années et, de ce fait, le Bureau de la coordination de la REDD+ établira des objectifs et jalons intermédiaires d'ici la fin de 2016 pour évaluer leurs progrès.

Pour la période entre 2013 et 2016, les financements nécessaires pour gérer le processus de préparation de la REDD+ devraient s'élever à 10 millions de dollars EU par an, et comprendront des activités comme : la coordination et la gestion de la mise en œuvre du plan d'investissement de la REDD+, la communication, la création de capacités, la décentralisation, les réformes et l'amélioration des outils de la REDD+ tels que les niveaux de référence, le système MRV et les normes pour les projets de la REDD+. Du fait qu'une stratégie complète de la REDD+ n'a pas encore été formulée, il a été plus facile pour la RDC d'annoncer quels seraient les principaux domaines d'un Programme REDD+ national plutôt que l'estimation des coûts. Toutefois, la RDC estime que les investissements annuels pourraient atteindre 50-70 millions de dollars EU au moment d'amorcer la phase III.

Comme déjà annoncé, la RDC a également tenu compte des facteurs qui feront de la REDD+ un programme accepté au niveau national et soutenu politiquement, et qui pourraient contribuer à transformer le secteur forestier et renforcer aussi les capacités à gérer les ressources naturelles dans les provinces, à savoir :

- Atteindre un seuil minimal de niveaux d'investissement. Étant donné la taille de la RDC et pour que la REDD+ puisse exploiter les nombreuses ressources naturelles présentes dans le pays, la REDD+ a besoin d'attirer des investissements de l'ordre de 400—500 millions de dollars EU pour imprimer suffisamment d'élan. Bien qu'il ne s'agisse que d'une estimation préliminaire, le concept d'estimation de niveaux seuils d'investissement qui peut stimuler un programme

REDD+ de manière à exercer un impact durable dans un pays devrait être examiné pour tous les pays participant à la REDD+.

- Présenter un bon dossier commercial pour participer à la REDD+.
- Renforcer l'intérêt et l'engagement des responsables des politiques et de la communauté des praticiens en matière de REDD+.
- Orienter les investissements vers le terrain (programmes de PSE et grands programmes pilotes, par exemple).